

NOTE SUR LE *XANTHOSIA CONCOLOR*; par le Frère **SALTEL**.

XANTHOSIA CONCOLOR Th. Fr. — Végétant sur une Algue (*Ulothrix*) et sur des Mousses ; recouvrant en partie le tronc d'un Magnolia, au parterre de l'Orphelinat, Grande-Allée, à Toulouse.

J'ai observé le développement de ce Lichen pendant près de deux ans. Après les pluies, j'ai eu soin de récolter les premiers glomérules qui paraissaient ; j'ai cueilli aussi le thalle développé, mais sans y trouver des fructifications, comme j'en ai rencontré de fort belles sur divers arbres aux environs de Toulouse.

En étudiant au microscope des coupes légères pratiquées au bord des plus petits glomérules, j'ai constaté que les premiers filaments, ou hyphes, sont bien distincts, séparés, et relativement gros et aplatis aux extrémités. Ils ne pénètrent jamais dans l'*Ulothrix* et ne portent aucune trace de gonidies. Les coupes faites plus avant dans le thalle offrent à l'œil des gonidies de différentes dimensions, placées sous la couche corticale. Toutes sont différentes des cellules vertes de l'Algue.

La plus simple observation démontre que les trois Cryptogames : Mousse, Algue et Lichen, se superposent sans se confondre, et que chacune conserve son autonomie.

Des échantillons du Lichen mentionné dans la Note précédente sont placés sous les yeux des membres présents.

SPORANGE ET SPOROCYSTE; par **M. Paul VUILLEMIN**.

Le mot sporange est employé en botanique avec les acceptions les plus diverses, et devient souvent une source de confusion. M. Van Tieghem a déjà fait le procès de ce terme ambigu ; mais la critique du savant maître n'a atteint le mot sporange que par ricochet, car elle visait avant tout l'emploi abusif du mot spore. La création des mots *diode* et *tomie* entraînait la formation corrélatrice des mots *diodange* et *tomiange* : c'était logique.

Je n'ai pas l'intention de discuter l'opportunité de ces néologismes. Je ferai seulement observer que le mot *spore* a depuis longtemps acquis des droits à l'existence dans le langage des

bryologues et des ptéridologues. D'autre part, si nous passons sur la question de priorité, et si nous admettons qu'il y ait lieu d'établir certaines distinctions entre les organes confondus sous le nom de spores, il n'y a peut-être pas grand inconvénient à garder à ce mot le sens physiologique d'organe disséminateur conforme à son étymologie (*σπορά*, semence; *σποράς*, disséminé, *sporadique*) et à son acception vulgaire; car, en français, on emploie très bien le mot spore dans le langage courant pour désigner, sans aucune prétention scientifique, les éléments microscopiques qui dispersent les plantes sans graine : Cryptogames ou Sporophytes.

La désinence « *ange* » n'a pas droit à la même indulgence. Le radical du mot grec *ἀγγεῖον* (vase, boîte, récipient) entre, en botanique, dans la constitution des mots qui indiquent une enveloppe indépendante, formée d'un tissu cellulaire ayant sa vitalité propre. C'est bien ce sens qu'il possède dans le mot *Angiosperme*, et qu'il garde dans le mot *sporange* appliqué à la capsule des Fougères.

Mais il est abusif d'employer le radical de *ἀγγεῖον* pour désigner les sacs protecteurs qui procèdent directement de la membrane de la cellule ou du groupe de cellules qu'ils entourent. De telles vésicules protectrices sans vitalité propre sont clairement désignées par le radical du mot *κύστις* (vessie, vésicule).

Nous appellerons donc *sporocystes* les organes des Mucorinées, jusqu'ici appelés sporanges; nous ne faisons qu'appliquer à la botanique un mot employé dans le même sens en zoologie. Les zoosporanges des Saprolegniées deviennent de même des *zoosporocystes*.

Pour les organes de fusion isogame ou sexuelle, on appliquera le même principe à la distinction entre gamétanges et gamétocystes, anthéranges et anthérocytes, oanges et oocystes, etc.

En séparant les sporocystes des sporanges, nous saisirons mieux les liens génétiques et cytologiques par lesquels ces simples produits du dédoublement des membranes périphériques d'un massif cellulaire se rattachent à d'autres organes à double membrane qui donnent moins souvent l'illusion de produits endogènes, et qui sont pourtant homologues des sporocystes. Tels sont : les baguettes simples ou digitées des Mucorinées céphalidées, les conidies des Entomophthorées dont l'épispore se détache de l'endospore, les éléments appelés endoconidies chez les

Hyphomycètes, les plastides sporifères d'un certain nombre de Bactéries, etc.

On retrouve une signification analogue chez des organes purement végétatifs, tels que les poils glanduleux qui possèdent un réservoir d'huile sous la cuticule, c'est-à-dire entre deux lames de la membrane périphérique d'une cellule ou d'un massif cellulaire affecté à la fonction sécrétoire. Le terme d'*adénocyste*, et d'autres mots formés selon la même règle dans les cas analogues, marqueront à la fois la ressemblance d'origine et la diversité de nature d'organes dont les analogies et les différences étaient insuffisamment exprimées dans la nomenclature actuelle.

En résumé, la valeur biologique des enveloppes qui revêtent une cellule ou un massif de cellules, reproductrices ou végétatives, sera exprimée par des radicaux empruntés aux mots *ἀγγεῖον* ou *κόστις*, selon qu'on aura à désigner un organe cellulaire ou une pellicule inerte provenant, à la façon d'une cuticule, des membranes mêmes de la cellule ou du groupe de cellules protégées.
